Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 029-212900252-20260316-DCA_2026_02-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE CAST

REUNION DU 5 MARS 2026

Le 5 mars 2026 à 17h45, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de CAST, légalement convoqué le 27 février 2026 au titre des articles R. 123-16 et R. 123-17 du C.A.S.F., s'est réuni en Mairie de CAST, sous la présidence de Madame Laurence LE BERRE. Ce Conseil d'administration a été convoqué suite à l'absence de quorum lors de sa réunion organisée le 26 février 2026 à 19h00

Etaient présent(e)s : Madame Laurence LE BERRE, Madame Emilie ARZUL, Madame Caroline HASCOET, Monsieur Pierre RIOU, Madame Christine LE FOLL, Madame Laurence LAGADEC, Madame Nathalie GAONAC'H.

Absent(e)s : Monsieur Simon BOUGUYON, Madame Evelyne BRIAND, Madame Sylvie FELZINE, Monsieur Jacques GOUEROU, Madame Marthe LE PAGE, Madame Maryse MARCHADOUR, Madame Sylvie ROGNAN

Procurations : Madame Sylvie ROGNAN donne pouvoir à Madame Nathalie GAONA'CH

Secrétaire de séance : Madame Christine LE FOLL

DCA 2026-02 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU C.C.A.S. :

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par l'ordonnateur,
Madame la Vice-Présidente quitte la séance le temps du vote.
Considérant que Monsieur le Président, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2025, les finances du C.C.A.S. de CAST,
Procédant au règlement définitif du budget 2025, les résultats des différentes sections budgétaires étant arrêtées comme suivent :

		Dépenses	**Recettes**
Fonctionnement	Exercice 2025	6168,23€	5 244,00 €
	Solde 2024		8 339,16 €
	Total réalisations 2025	6168,23€	13 583,16 €
	Résultat de clôture 2025		**7 414,93 €**
Investissement	Exercice 2025		0.00€
	Solde 2024		2 200.00 €
	Total réalisations 2025		2 200.00 €
	Résultat de clôture 2025		**2 200.00 €**

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif 2025 tel que présenté pour le budget du C.C.A.S..

Pour extrait certifié conforme

La Vice-Présidente,
Laurence LE BERRE